

s'opposer & proposer



## Communiqué de Presse

### **REPLACEMENTS : étudiants et retraités à la rescousse !**

Alors que la tension sur le terrain est de plus en plus perceptible, Luc Chatel vient de faire des annonces sur le remplacement des professeurs absents.

Pour répondre à la demande légitime des élèves et de leurs familles, le ministre fait feu de tout bois. Comme ses prédécesseurs, il sort des cartons la proposition qui consiste à faire appel à des enseignants retraités. Par contre, il innove en proposant que des étudiants en master assurent ces fonctions de remplaçants.

Pour le **SE-UNSA**, ces solutions de fortune cachent mal la difficulté ministérielle à rapiécer le service public du remplacement, par ailleurs maltraité budgétairement (3000 postes de remplaçants en moins à la rentrée 2009).

Remplacer ce n'est pas faire de la garderie. Assurer des cours au pied levé ne s'improvise pas. Cela nécessite une formation complète et une réelle capacité d'adaptation. Demander à des étudiants, du jour au lendemain, de prendre en charge une classe, sans maîtriser les contenus des programmes, sans appréhender la gestion d'un groupe d'élèves, sans même être au fait de leurs droits et devoirs, relève de l'irresponsabilité.

L'emploi d'étudiants pour effectuer des remplacements constitue une dérive supplémentaire dans l'imbroglio de la masterisation. Pour qui en doutait encore, la qualité de la formation professionnelle des futurs enseignants est bien le cadet des soucis de ceux qui ont porté et soutenu cette réforme. Le **SE-UNSA** avait d'ailleurs refusé de cautionner cette masterisation en votant contre les projets de décrets en CTPM.

Pour le **SE-UNSA**, les étudiants ne doivent pas devenir les variables d'ajustement d'une politique budgétaire inconséquente. Il s'opposera à toute initiative locale ou nationale qui confondrait remplacements et stages de formation de master.

Paris, le 16 février 2010

**Christian CHEVALIER**  
**Secrétaire Général du SE-UNSA**

**Syndicat des Enseignants-UNSA**  
de la Somme  
4, rue Paul Sautai  
80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63  
Fax : 03.22.92.50.51  
80@se-unsa.org  
<http://sections.se-unsa.org/80/>

